

Contributions à la promotion de la santé 2022 l'assureur-maladie (dans le cas d'assurance complémentaire appropriée)

Afin de pouvoir recevoir les contributions à la promotion de la santé citées ci-après, la plupart des compagnies d'assurance-maladie demandent une confirmation d'abonnement, et/ou une copie du contrat, et/ou une quittance et/ou une facture, ainsi dans certains cas une attestation pour les entraînements fréquentés.

Assurance Maladie	Quelle assurance complémentaire est nécessaire pour l'entraînement de fitness?	Quelles variantes d'abo sont indemnisées?	Quelle est la contribution prévue?
ATUPRI	Diversa Mivita	<ul style="list-style-type: none"> Diversa: Tous les abonnements Mivita: Abonnements saisonniers-semestriels et annuels 	<p>Diversa: 50 % jusqu'au max. CHF 200.– par année civile</p> <p>Mivita (degré Realà): 50 %, jusqu'au max. CHF 200.– par année civile</p> <p>Mivita (degré Extensa): 50 %, jusqu'au max. CHF 300.– par année civile</p>
AXA	Santé ACTIF Santé COMPLET	<ul style="list-style-type: none"> Abonnements de fitness (de 6 mois ou plus) 	<p>Abonnement de fitness</p> <p>Santé ACTIF: 75 %, jusqu'à 200 CHF par année civile</p> <p>Santé COMPLET: 75 %, jusqu'à 300 CHF par année civile</p>
CONCORDIA	NATURA NATURA PLUS	<ul style="list-style-type: none"> Abo semestriel Abo annuel <p>Soumission d'une copie de la facture d'abonnement et de la quittance.</p>	<p>NATURA / NATURA PLUS: 50 % jusqu'au max. CHF 200.– par secteur et année civile Promotion de la santé au total max. CHF 500.– par année civile</p>
CSS	Compte de santé (Composant d'assurances complémentaires)	<ul style="list-style-type: none"> Abo semestriel Abo annuel 	<p>Promotion de la santé jusqu'à max. CHF 800.– par année civile selon l'assurance complémentaire:</p> <p>Compte Santé jusqu'à CHF 700.– par année civile (fitness, exercice, divers jusqu'à CHF 500.–)</p> <p>Bonus du compte santé 50%, max. CHF 100.–</p>
EGK	EGK-SUN	Au tous les abonnements	<p>Maximum CHF 360.– par année civile, au maximum la somme totale payée</p>
Glarner Krankenversicherung	complément GÉNÉRAL FAMILY FAMILY FLEX PREMIUM	<ul style="list-style-type: none"> Abo semestriel Abo annuel 	<p>GÉNÉRAL: 50 %, montant maximum de CHF 150.– par année civile</p> <p>FAMILY / FAMILY FLEX: 50 % jusqu'au max. CHF 200.– par secteur et année civile Promotion de santé totale jusqu'à CHF 500.– par année civile</p> <p>PREMIUM: 50 % jusqu'au max. CHF 300.– par secteur et année civile Promotion de santé totale jusqu'à CHF 600.– par année civile</p>
Groupe Mutuel	GO / Global Solution GX / Global Flex «Option Careflex» GI / Global Classic «Option Plus» SB GA / Assurance maladie – Assurance complémentaire avec Bonus EG / Global School	<ul style="list-style-type: none"> Abo semestriel Abo annuel 	<p>GO / Global Solution 50 %, jusqu'au max. CHF 200.– / année</p> <p>GX / Global Flex «Option Careflex» 50 %, jusqu'au max. CHF 200.– / année</p> <p>GI / Global Classic «Option Plus» 50 %, jusqu'au max. CHF 200.– / année</p> <p>SB GA / Assurance maladie – assurance complémentaire avec bonus 50 %, jusqu'au max. CHF 200.– / année</p> <p>EG / Global School 50 %, jusqu'au max. CHF 200.– / année</p>
HELSANA	SANA COMPLETA COMPLETA EXTRA	<ul style="list-style-type: none"> Abo semestriel Abo annuel Abo mensuel Abo 10 x 	<p>SANA ou COMPLETA ou COMPLETA EXTRA: 75 % jusqu'au max. CHF 200.– par secteur* et année civile**</p> <p>*Maternité 75% max. CHF 500.- par année civile</p> <p>**COMPLETA EXTRA: En complément des prestations de COMPLETA, nous prenons en charge l'intégralité du montant de facturation au titre de COMPLETA EXTRA, à raison de CHF 800.– maximum par année civile pour tous les domaines.</p>
ÖKK	FAMILY FAMILY FLEX OPTIMA PREMIUM PRÉVENTION	<ul style="list-style-type: none"> Abo semestriel Abo annuel 	<p>FAMILY / FAMILY FLEX: 50 % jusqu'à CHF 200.– par année civile</p> <p>OPTIMA: 50 % jusqu'à CHF 200.– par année civile</p> <p>PREMIUM: 50 % jusqu'à CHF 300.– par année civile</p> <p>PRÉVENTION: 50 % jusqu'à CHF 300.– par année civile</p>
Progrès	Assurances complémentaires d'hospitalisation: SANA ou COMPLETA	<ul style="list-style-type: none"> Abo semestriel Abo annuel Abo mensuel Abo 10 x 	<p>SANA ou COMPLETA: 75 % jusqu'au max. CHF 200.– par secteur et année civile Promotion de la santé au total max. CHF 500.– par année civile</p>

Assurance Maladie	Quelle assurance complémentaire est nécessaire pour l'entraînement de fitness?	Quelles variantes d'abo sont indemnisées?	Quelle est la contribution prévue?
Provita	PRIMA BASIC PRIMA STANDARD PRIMA TOP	<ul style="list-style-type: none"> • Abo semestriel • Abo annuel 	<p>PRIMA BASIC: 50 % jusqu'au max CHF 250.– par année civile</p> <p>PRIMA STANDARD: 75 %, jusqu'au max. CHF 200.– par année civile</p> <p>PRIMA TOP: 90 % jusqu'au max CHF 500.– par année civile</p>
rhenusana	rhenuPLUS Gold rhenuPLUS Platin rhenuPlus «Cycle de vie»	<ul style="list-style-type: none"> • Abo semestriel • Abo annuel 	<p>rhenuPLUS Gold: 75 % jusqu'au max. CHF 200.– / année civile</p> <p>rhenuPLUS Platin: 75 % jusqu'au max. CHF 400.– / année civile</p> <p>Option rhenuPlus «Cycle de vie»: 50% max. CHF 100.– / année civile</p>
sana24	Tous les assuré(e)s des divisions ambulatoires, der Managed-Care- Assurance ambulatoire ou Basic ont le droit aux checks Wellness / Fitness No 1	<ul style="list-style-type: none"> • Abo semestriel • Abo annuel 	<p>Fitness Check No 1: jusqu'au max CHF 200.– à un abo annuel / par année civile jusqu'au max CHF 100.– à un abo semestriel / par année civile</p>
SANITAS	CLASSIC / FAMILY / JUMP NATURA BASIS NATURA KOMFORT	<ul style="list-style-type: none"> • Abo semestriel • Abo annuel 	<p>CLASSIC / FAMILY / JUMP: Le bénéfice est ajouté au plafond spécifique au produit Prévention - Promotion de la santé par année civile. CHF 200.– par année civile aux abos semestriels ou annuels</p> <p>NATURA BASIS / NATURA KOMFORT: 50 % jusqu'au max. CHF 200.– par secteur et année civile Promotion de la santé au total max. CHF 500.– par année civile</p>
SLKK	SLKK-QualiCare.basis SLKK-QualiCare.comfort	<ul style="list-style-type: none"> • Abo semestriel • Abo annuel 	<p>75 % jusqu'au max. CHF 300.– par année civile aux abos fitness</p> <p>SLKK-QualiCare.basis: 75 % jusqu'à CHF 200.– par secteur et année civile et cours, jusqu'à CHF 500.– pour tous les secteurs et par année civile</p> <p>SLKK-QualiCare.comfort: 75 % jusqu'à CHF 200.– par secteur et année civile et cours, jusqu'à CHF 800.– pour tous les secteurs et par année civile</p>
sodalis	Assurance complémentaire Sana ou Sana Plus + Assurances complémentaires d'hospitalisation: sodalis commun ou demi privé ou privé ou flex	<ul style="list-style-type: none"> • Abo semestriel • Abo annuel 	remboursement des frais de 50 %, jusqu'au max. CHF 200.– par année civile
Sumiswalder	Combi+ commun Combi+ demi privé Combi+ privé Complémentaire	<ul style="list-style-type: none"> • Abo trimestriel • Abo semestriel • Abo annuel 	<p>Combi+ commun: CHF 100.– par année aux abos fitness</p> <p>Combi+ demi privé: CHF 200.– par année aux abos fitness</p> <p>Combi+ privé: CHF 300.– par année aux abos fitness</p> <p>Complémentaire: jusqu'au max. CHF 200.– par année civile aux abos fitness, cours reconnus</p>
SWICA	COMPLETA PRAEVENTA OPTIMA	<ul style="list-style-type: none"> • Abo semestriel • Abo annuel (si le début de l'abonnement se trouve dans la période assurée) 	<p>COMPLETA PRAEVENTA: 50 % jusqu'à CHF 500.– par année civile (CHF 300.– par type de prévoyance au maximum)</p> <p>OPTIMA: 90 % des frais non couverts par COMPLETA PRAEVENTA, jusqu'à CHF 300.– par année civile au maximum Au total jusqu'à CHF 800.– par année civile au maximum</p>
Sympany	allgemeiner zusatz privater zusatz plus/plus natura premium/premium natura salto plus kolping (délai d'attente 1 an) PRÉVENTION lumière (délai d'attente 1 an)	<ul style="list-style-type: none"> • A tous les abonnements 	<p>allgemeiner zusatz, plus/plus natura, salto: max. CHF 200.– / par année civile</p> <p>privater zusatz, premium/premium natura: max. CHF 300.– / par année civile</p> <p>praevention, light, plus kolping: 50% au max. CHF 250.– par année civile</p>
visana	Tous les assuré(e)s des divisions ambulatoires, der Managed-Care- Assurance ambulatoire ou Basic ont le droit aux checks Wellness / Fitness No 1	<ul style="list-style-type: none"> • Abo semestriel • Abo annuel 	<p>Fitness Check No 1: jusqu'au max CHF 200.– à un abo annuel / par année civile jusqu'au max CHF 100.– à un abo semestriel / par année civile</p>